Comité de jumelage

La Ville d’Epône crée en 2017 un Comité de Jumelage pour renforcer ces liens avec notamment la Ville de Prokuplje.

Ville de Prokuplje

La commune de Prokuplje, 27 000 habitants, située en Serbie, entretient d’étroites relations avec la France. Relations liées à l’histoire nationale et à l’amitié qui a uni la France à la Serbie, en particulier sous le roi Pierre 1er de Serbie, relations également renforcées au cours de l’histoire particulière de la commune. Prokuplje a été en effet libérée par l’armée française à l’issue de la première guerre mondiale et la Ville d’Epône compte une forte délégation serbe, laquelle s’est installée dans les années 1970, lors de la création des usines Renault dans la ville voisine de Flins-sur-Seine.

Les communes d’Epône et de Prokuplje ont souhaité renforcer leurs liens par l’intermédiaire du comité de jumelage.

Outre le devoir de mémoire et le rappel des valeurs partagées par les deux pays, l’objectif est d’inscrire cette démarche dans le cadre du projet européen, pour lequel la Serbie a fait acte de candidature en 2009 pour une intégration prévue aux environs de 2020.

Des échanges entre élèves ont été développés lors du 11 novembre 2016 et qui se sont poursuivis pour le Centenaire de la Première guerre mondiale.

Signature de la Charte d’Amitié

Le Maire de la Ville d’Épône, M. Guy Muller et de la Ville de Prokuplje, M. Aleksandar Simonović confirment en ce jour du 22 juin 2018 leur volonté commune d’unir leurs Villes et de poursuivre le développement des échanges culturels et historiques.

Cette signature marque la volonté de consolider nos liens, d’encourager la coopération décentralisée entre nos deux communes et l’échange de nos habitants dans le domaine économique, de la culture, des arts, de l’enseignement, du sport et de contribuer par une compréhension mutuelle à la fraternité européenne.

Les deux communes s’engagent à maintenir des liens permanents entre les deux municipalités et que ces 3 mots « **Amitié, Fraternité, Histoire** » soient le socle et les fondations de notre charte de l’Amitié.

Infos pratiques

L’objectif de ces coopérations est la rencontre de communes qui s’associent pour soutenir les actions épônoises et pour développer des liens d’amitié.
Le mouvement des jumelages ou de la coopération offre un vivier inestimable d’expériences et d’initiatives pour développer sur le terrain la citoyenneté européenne et l’éveil à d’autres cultures.